



10 rue de Trétaigne  
75018 PARIS

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

## Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : [sntpct@wanadoo.fr](mailto:sntpct@wanadoo.fr)

Site : [www.sntpct.fr](http://www.sntpct.fr)

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau  
professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

---

### Convention collective de la Production audiovisuelle Communiqué

**Après s'être réunis, les techniciens membres des secteurs Cinéma/Téléfilm/Publicité du SNTPCT, réaffirment ce jour qu'ils maintiennent en tout état de cause la revendication salariale d'une revalorisation de 20 % au titre du rattrapage de l'ensemble des salaires minima garantis des techniciens couverts par la Convention collective.**

**Qu'ils entendent – sur la base intangible de cette revendication que notre Organisation porte conjointement avec le SPIAC-CGT et le SNAJ-CFTC –, poursuivre l'action jusqu'à obtenir satisfaction de celle-ci, en ce qu'elle englobe d'une manière égale la fiction, les émissions de télévision dites de flux ou le documentaire, s'agissant d'un rattrapage au regard de l'évolution de l'indice des prix qui affecte uniformément l'ensemble des salaires de la catégorie B de la Convention.**

**Ils réaffirment que les négociations avec la partie patronale ne sauraient s'engager sur d'autres bases, soulignant cependant que le cadre conventionnel doit être modifié :**

- Et instituer une disposition relative à la revalorisation semestrielle des salaires minima garantis comme il en existe dans la convention de la Production cinématographique et de films publicitaires,
- Et supprimer pour certaines fonctions en fiction le salaire minimum « non spécialisé », qui n'a pas de motif objectif,
- Et ne plus inciter chacun des Syndicats patronaux de la branche à s'appuyer l'un sur l'autre pour imposer une diminution continue de nos salaires, comme il s'est produit tout au long de ces dernières années.

Paris, le 12 décembre 2023

---